

1 – CONTROLE ET VALIDATION DES FEUILLES DE MARQUE

Régionale 2 Féminine NOR-B	Rencontres n°	NOR-B	2241	à	2243	du	10/03/2024
			2245	à	2247		08 et 10/03/2024
Pré-Nationale Masculine Maintien NOR-A	Rencontres n°	NOR-A	7113			du	09/03/2024
RFU18	Rencontres n°	R1 Poule B	8359			du	09/03/2024
RFU15	Rencontres n°	R2 Poule A	8118			du	09/03/2024
		R2 Poule C	8019				09/03/2024
RMU20	Rencontres n°	9ème à 16ème	9936			du	09/03/2024
	Rencontres n°	17ème à 25ème	9946	à	9950		

2 – PENALITES

Anomalies Feuilles de marque

Division	Date	N° de rencontre	Association Sportive	Motif	Décision/Pénalité
RFU18	09/03/24	8359	USBDA61	Erreur sur le N° de licence du délégué de club Gandin Lisa JH020072 (et non BC020072)	Non amendé

Forfait ou rencontres perdues par pénalités

Division	Date	N° de rencontre	Association Sportive	Motif	Montant
RFU15	09/03/24	8019	USM BLAINVILLE	DUCLOS Louisa a participé à la rencontre N°8018 sans surclassement régional - club déjà avertit	match perdu par pénalité

Relevés des fautes techniques

N°	Date	Association Sportive	Catégorie	N° rencontre	Nom et Prénom	N° de licence	Type de Faute
1	09/03/24	EVREUX NETREVILLE BB	RMU20 17 à 25	9949	GOMIS Alexandre	VT056721	G2 - FT
2	09/03/24	OISSEL BASKET SEINE	RMU20 17 à 25	9950	FAHLOUN Awel	VT040808	G1 - FT
3	09/03/24	AS BASKET DU ROUMOIS	RMU20 9 à 16	9936	MASSON Etienne	VT050761	G2 - FT

4	10/03/24	ES CARPIQUET BASKET	RF2 B	2246	RENARD Zélie	VT950262	G1 - FT
---	----------	---------------------	-------	------	--------------	----------	---------

3 – DEROGATIONS

Division	Date	N° de rencontre	Association Sportive	Motif	Montant
RMU17-P2	16/03	9604	IE - CTC BASKET DE LA BAIE - GRANVILLE BC	dérogation à J-7	30€

4 – CHANGEMENT DE LISTE DE BRULES

Division	Association Sportive	Joueur(euse) à débruler	Joueur(euse) à bruler	Etat
PNM	MHBB	COGNARD Titouan	DELAUNE Antonin	Refus - plus possible de modifier liste de brûlés

5 – INFORMATIONS DIVERSES

N°	Informations
1	<p>RMU20 17 à 25 ; Rencontre 9950 AVANT GARDE CAEN vs OISSEL BASKET SEINE : 3 réserves déposées :</p> <p>Réserve : Il y a eu une réserve déposée par un officiel (Claire EUDE) au motif que : 'L'entraîneur de Oissel A.PANNIER a insulté les personnes étant à la table de "connasse".'</p> <p>Réserve : Il y a eu une réserve déposée par un officiel (Julie LESEINE) au motif que : 'Au début du 4ème quart, l'entrepreneur de Oissel s'est permise d'insulter les filles à la table de "connasses" car elle n'était pas d'accord du sens de la flèche donné par la table. Un comportement inadpté sur un terrain de basket.'</p> <p>Réserve : Il y a eu une réserve déposée par un officiel (Julie LESEINE) au motif que : 'Le jouer numéro 6 de Oissel Awel FAHLOUN, est venu voir les deux arbitres à la mi-temps en les menaçants "j'ai hate de t'arbitré", "les arbitres de Caen c'est toujours pareil", et d'autres menaces n'ayant rien à faire sur un terrain...'</p>
2	<p>Réception d'un courrier en LRAR du club de OISSEL BS contestant la 2ème pénalité qui leur a été infligée concernant la rencontre N° 7072 de PNM du 17/02/2024 où le joueur ZAIDOUNE Faisal a été qualifié le 09/02/2024 et participé à 2 rencontres le 10 et 17/02/2024. Ce dernier conteste la 2ème pénalité.</p>

Le Président de la CR 5x5

Pascal POTTIER